

vorable ou non, louange ou critique, il la doit. Il la doit sous peine de déchéance. Si le parti pris du silence a suffi jadis pour poser haut quelques artistarques dédaigneux, le jour s'est fait maintenant sur cette commode ressource des sots. — Je n'exige, d'ailleurs, ni exclamations bourgeoisement retentissantes, ni compromettants battements de mains. Ce n'est pas celui qui claque le plus fort qui est le plus ému. Un murmure contenu sera pour l'artiste un tribut suffisant s'il a répondu avec la précision de l'écho au cri qui part de sa poitrine. Il le place bien au-dessus des bruyantes salves, trop rarement désintéressées ; car dans ce suffrage d'élite il trouve à la fois la plus flatteuse récompense et le guide le moins capable de l'égarer. — Voit-il, au contraire, son auditoire décidément rebelle ? ne le pouvant transformer, peu à peu il descend à son niveau. Le culte sacré de l'art cède la place aux tours de force. Il la cède non sans sourire : faire applaudir ce qu'il méprise lui-même fut toujours la vengeance de prédilection du génie méconnu.

Qu'arrivera-t-il si, de part et d'autre, on s'opiniâtre dans cette voie ? Il est trop aisé de le prédire, car la pente est glissante et le cercle sans issue. Si le public réserve ses plus chauds transports aux exercices vocaux les plus périlleux ; s'il demeure décidément impassible à la phrase « Toi qui me fus ravie » si magistralement débitée *a mezza voce* par Renard, au 2^{me} acte de *Jérusalem* ; si le chef-d'œuvre de Rossini, le trio final du *Comte Ory*, délicieusement interprété sur notre scène, s'y termine toujours dans un morne silence ; alors l'artiste, se voilant la face, demandera au métier ce que l'inspiration lui refuse ; alors l'exagération remplacera la nature ; l'ignoble ficelle, les cordes mélodieuses de la lyre dramatique : alors l'art musical aura vécu à Lyon.

P. DIDAY